



SAINT-VAAST

Préserver la petite pêche en mer



Les usagers du port sont toujours en veille et organisent des actions destinées à animer la vie du port. Ils s'informent aussi sur les décisions prises au niveau européen

BARFLEUR

Samedi 26 mars avait lieu l'assemblée générale de l'AUPB (Association des Usagers du Port) sous la présidence de Gilbert Hamelin. L'association comprend 72 membres dont 21 affiliés à la FNPPST (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France).

"Il y a encore un effort à faire pour faire adhérer de nouveaux plaisanciers, car nous avons besoin de faire entendre notre voix pour ne pas perdre le droit sortir en mer.

Le fait d'être membre de l'AUPB donne le droit d'être membre du comité 50 qui regroupe toutes les associations de pêcheurs plaisanciers de la Manche. Nous participons aux différentes réunions qui nous permettent d'être informés des mesures prises au niveau de l'Union Européenne. Nous avons ainsi évité la mise en place de la taxe de mouillage. Nous nous battons actuellement pour obtenir un quota annuel ou mensuel pour la pêche au bar. La décision prise le sera pour un minimum de

5 ans. Une grosse crainte pour les pêcheurs plaisanciers qui envisagent de vendre leurs bateaux. Nous avons réussi à faire élire 5 de nos membres au conseil portuaire", devait préciser le président. Deux concours de pêche ont été organisés. Le premier a vu la présence de 10 bateaux et le second a été annulé à cause du mauvais temps, ainsi que le vide-greniers. Pour 2016, trois sorties en mer sont prévues, le 19 juin, le 17 juillet et le 13 août suivies d'un barbecue et un vide-greniers le 24 juillet.